Chères Munstériennes, Chers Munstériens,

Le Munster Mag de juillet présente chaque année les manifestations à venir de l'été et de l'automne. C'est le cas pour cette édition, mais naturellement le calendrier reste bouleversé : nous avons dû annuler. reporter, ou revoir des manifestations en fonction des contraintes sanitaires qui nous sont imposées. Certaines rencontres demandent des mois de préparation, l'implication de partenaires, et des engagements financiers! Nous travaillons, entre autres, à la préparation de la première nuit des étoiles, qui aura lieu le 14 août ainsi qu'aux journées européennes du patrimoine.

Si certaines animations sont à nouveau possibles, c'est bien entendu parce que la situation sanitaire s'est améliorée : grâce au respect des gestes barrières sûrement, et aussi grâce à la vaccination. La Ville de Munster a participé activement à l'ouverture du centre de Munster dès le 6 avril. Près de 10.000 injections ont été réalisées ! J'adresse tous mes remerciements aux nombreux bénévoles et professionnels qui se sont succédés pour assurer le bon fonctionnement du centre.

Enfin, ce Munster'Mag vous présente comme d'habitude les travaux en cours et à venir. Die Gsùndheitslàg het sich ditlich verbessert, dànk de Anstrangùnga vo àlla, àwer oi dànk dm Erfolg von ùnserem Impfzentrùm ìm Feschtsààl: rùnd 10 000 Injektiona sìnn gamàcht worra! Trotzdam mìa mr ùnser Verànstàltùngsprogràmm adaptìara, so dàss mr àlla Gsùndheitsregla reschpektìara. A Nejigkeit dar Sùmmer: a « Starnanàcht », fer ùnser Hìmmel ùn sinni Starna nej za entdecka.



Pierre DISCHINGER Maire de Munster



2^{ÈME} TRANCHE DES TRAVAUX DE MODERNISATION ET D'ACCESSIBILITÉ À L'ÉCOLE

Après la mise en accessibilité, l'amélioration énergétique et informatique dans le bâtiment principal en 2019, la Ville poursuit les travaux dans l'école élémentaire.

Les deux « pavillons » servant de salles de sport et d'activités seront rendus accessibles par la création de rampes. Afin de gagner en confort et de faire des économies d'énergie, il est également prévu de modifier les plafonds, et sols par des revêtements acoustiques et de remplacer l'éclairage par des Leds. L'ex-conciergerie sera également transformée pour y accueillir les élèves de toute la vallée dans la salle de classe du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Seront aussi créés une salle de réunion et un bureau pour les consultations de la psychologue scolaire. L'opération, qui se terminera en novembre, est estimée à 260 000 € TTC.





LA RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORTS ET DE GYMNASTIQUE

La salle des sports, rue du Docteur Heid, a été construite en 1994. Après tant d'années d'utilisation intensive par le club et les établissements scolaires (collège, lycée...), la structure du mur d'escalade est devenue vieillissante. La Ville a donc décidé de procéder à son remplacement au profit d'une structure artificielle d'escalade conçue afin d'offrir la plus grande richesse d'utilisation à tous les publics : enfants et adolescents en activités scolaires et extra-scolaires, ainsi qu'adultes de tous niveaux. En outre, la nouvelle structure pourra être utilisée par les personnes porteuses de handicap.



ZÉRO BRUIT, ZÉRO DÉCHET

Depuis le 26 mai, une partie des espaces verts de la Ville (parking de la piscine et de la gare, abords du tennis...) sont entretenus par des moutons. Chaque animal peut paître plus de 15 ares par an! L'écopâturage cumule tous les avantages, il est bien moins coûteux que l'achat et l'utilisation d'engins mécaniques. invasive, méthode Non cette est naturelle et respectueuse de l'environnement en préservant la tranquillité de la faune (insectes, oiseaux). Elle permet également de favoriser la biodiversité, réduire les déchets verts, s'abstenir de produits phytosanitaires.

Afin d'être sensibilisés à cette démarche, les élus du conseil municipal des jeunes ont participé, dans la joie et la bonne humeur, à la première « transhumance ».

> Pour la santé des moutons, nous vous demandons de ne pas les nourrir.





LE SAMEDI 14 AOÛT AU STADE DE FOOTBALL : DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX!



Petits et grands, venez observer les étoiles et initiez-vous à l'astronomie lors d'une soirée festive ! Au programme de cette manifestation gratuite : atelier de lecture du ciel, initiations ludiques, observations... le tout encadré par des professionnels de l'association « Rando Astro' »!

MUNSTER'TRAIL: 1ER ET 2 OCTOBRE

De nouveaux parcours, mais toujours la même ambiance! Le vendredi 1^{er} et le samedi 2 octobre, Munster va accueillir 1200 coureurs sur 4 parcours différents.

Le plus emblématique sera l'Ultra Trail, qui fait le tour de la vallée en passant par ses mythiques stations de ski du Schnepfenried, du Gaschney et du Tanet : 105 kilomètres de distance et 5300 mètres de dénivelé! Les plus rapides mettront 12 heures pour boucler le parcours. Les autres formats représentent 10, 20 et 40 kilomètres.



À l'issue, le Munster'Trail fera un don de 1200 € au Club Vosgien de la vallée de Munster.

> Informations et inscriptions : www.munstertrail.com

KAFFEE-KÜACHA DE L'ÉTÉ

Les ainés et personnes isolées sont invités par la Ville à partager un moment convivial à la terrasse des cafés et restaurants de Munster, autour de jeux, d'une boisson et de quelques douceurs : le 8 juillet à la Table des Malker, le 22 juillet au Grand Hôtel, le 12 août au Bar des Vosges et le 26 août à la Terrasse de La Piscine au Parc de la Fecht de 15h00 à 17h30.





LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : 18 ET 19 SEPTEMBRE



Elles célèbreront la réouverture des établissements patrimoniaux et offriront à tous l'occasion de découvrir (ou de redécouvrir) la richesse du patrimoine munstérien.

Au programme : portes ouvertes de la mairie, visite guidée de la ville, et conférences.

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

L'équipe de Munster Commune d'Avenir souhaite un très bon été à tous les Munstériens. Nous espérons que la rentrée puisse marquer la fin de la crise sanitaire et ainsi permettre le renouveau de la vie municipale et le lancement de projets ambitieux pour notre commune. Nous saluons également la décision d'organiser deux nocturnes en juillet et en août.

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Éditeur Ville de Munster, 1 place du Marché 68140 MUNSTER - 03 89 77 32 98 - www.munster.alsace - mairie@ville-munster68.fr - Facebook Ville de Munster Directeur de la publication Pierre Dischinger, Maire Rédacteur en chef Jean-François Wollbrett, adjoint Crédits Ville de Munster sauf mentions contraires Mise en page Laurie Couot Photogravure Ville de Munster Impression Papier offset 100 % recyclé (AGI Imprimerie - Ingersheim) Tirage 2700 exemplaires